

LIEN SOCIAL  
& SOLIDARITÉ

TRANSPORTS  
& MOBILITÉ



## SERVICE CONVIVIALITÉ

### RÉSUMÉ

Le nouveau service de convivialité, créé le 1er janvier 2025, consiste à proposer des services de proximité pour faciliter le quotidien et la mobilité des habitants. Au cœur des motivations : maintenir et renforcer le lien social pour les personnes qui s'en éloignent pour des questions d'âge, de handicap, ou encore de précarité, les accompagner aux rendez-vous médicaux et paramédicaux, au marché, proposer des ateliers et activités répondant à leurs besoins et ainsi tisser un maillage local de plus en plus fin.

Il s'articule autour de 4 volets : Papote (visites à domicile), Bougeotte (transport pour les rendez-vous médicaux, le marché, et les activités organisées par la commune), Dorlote (accompagnement administratif, permanences et ateliers), Popote (portage de repas à domicile).

**PUBLIC VISÉ :**  
PERSONNES ISOLÉES, ÂGÉES OU EN SITUATION DE HANDICAP

### LES OBJECTIFS DU PROJET

1. Prévenir le sentiment d'isolement et la perte d'autonomie en créant du lien social et en facilitant la mobilité.
2. Accompagner les personnes, et notamment dans un premier temps les anciens bénéficiaires du SAAD, vers les services existants.
3. Repérer leurs besoins pour co-construire des projets avec elles.

SAINT-  
-DIDIER  
AU-MONT-  
D'OR



### L'ORIGINE DU PROJET

Dans le cadre de la fermeture définitive du service d'aide et d'accompagnement à domicile du CCAS de Saint-Didier-au-Mont-d'Or le 31 décembre 2024, une réflexion a été menée afin de proposer une nouvelle politique d'accompagnement aux désidériens et désidériennes en perte d'autonomie et/ou en situation d'isolement : un service convivialité proposant un programme d'activités renforcé et de nouvelles offres permettant d'améliorer la qualité de vie à domicile des personnes.

Par ailleurs, d'autres constats ont été fait sur le territoire : une difficulté des services d'aide à domicile à répondre à toutes les demandes (compte-tenu de la pénurie de personnel notamment et de la situation géographique de la commune), mais aussi des problématiques liées aux déplacements, la commune étant étendue avec un dénivelé important et les transports en commun étant limités.



### LES PARTENAIRES DU PROJET

Un agent de convivialité assure les visites à domicile (Papote), le transport des bénéficiaires (Bougeotte) et l'accompagnement administratif de premier niveau (Dorlote). Une coordonnatrice de l'action sociale est chargée d'organiser et faire vivre le service de convivialité, de développer les partenariats, et de repérer les besoins du public. Pour le bon fonctionnement du service, un lien a été créé avec les cabinets infirmiers, les SAAD du territoire, la Métropole de Lyon, le prestataire des repas (actuellement Atout Délice), et l'ensemble des professionnels intervenant dans le cadre de Dorlote.

# → LE SÉQUENÇAGE DU PROJET



## LES ÉTAPES DU PROJET

- Identification du besoin et définition des objectifs au second semestre 2024, à l'annonce de la fermeture du SAAD
- Constitution de l'équipe fin 2024, début 2025, avec la reconversion agent du SAAD en agent de convivialité, et recrutement de la coordinatrice
- Lancement du projet au 1er janvier 2025



## LE PLAN DE COMMUNICATION

Afin de communiquer sur le service convivialité, un flyer a été édité présentant les 4 services proposés et les conditions d'accès.

D'autre part, un flyer « Les rendez-vous solidaires », édité sur des périodes de 4 mois répertorie l'ensemble des actions et animations proposées telles que les permanences d'accès aux droits, le logement social, le Café partage, l'accompagnement des aidants, l'accompagnement numérique, etc.



## ÉVALUATION DU PROJET

Après un an de fonctionnement, 68 personnes ont bénéficié d'au moins un service. En majorité, ce sont des femmes (80%), des personnes seules (60%) et âgées (moyenne 86 ans) qui se sont inscrites. 82 visites à domicile ont été réalisées dans le cadre de papote, 381 déplacements dans le cadre de bougeotte, 40 visites à domicile dans le cadre de dorlote, et 2845 repas ont été livrés.

La création du service convivialité et la prise de fonction de l'agent de convivialité et de la coordonnatrice de l'action sociale ont permis de mieux informer les personnes intéressées et de faire évoluer l'organisation même du café partage, en s'adaptant aux besoins des participants.

Les services proposés évoluent pour prendre en compte les besoins des bénéficiaires. Pour certaines demandes, les bénéficiaires sont orientés vers des services externes, ou des réflexions sont en cours pour pouvoir proposer des solutions aux usagers.

## RESSOURCES MOBILISÉES



### LE BUDGET DÉDIÉ AU PROJET

Le budget, fluctuant selon les années, comprend les charges de personnel, le véhicule, la communication, les ateliers, ainsi que la confection et la livraison de repas. Il est financé par la commune, la fondation Bruneau, la CARSAT et la commission des financeurs, et par les usagers de certains services.



### L'IMPACT DU PROJET

Le service convivialité a permis de garder le lien avec les anciens bénéficiaires du SAAD, mais également avec d'autres personnes isolées de la commune. L'agent de convivialité, ancienne auxiliaire de vie du SAAD expérimentée et qui connaît très bien le territoire et les bénéficiaires, a facilité le développement du service.